

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 02 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION 19 février 2026 L'an deux mil vingt-six, et le zéro-deux mars à dix-huit heures,
Le C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
DATE D'AFFICHAGE 19 février 2026 ordinaire sous la présidence de :
Monsieur Gilles BENOIT, Maire et Président

Étaient présents : Mr Gilles BENOIT(Président), Claudine CHEMIERE,
Dominique PERRAGUIN, Chrystèl GOND, représentant la Commune.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 10 Mme Anne-Marie BRISSET, Mrs Pascal DENIZOT, Gilles FERVEL
représentant les instances extérieures.

PRÉSENTS : 6

VOTANTS : 8

Absent : Sébastien CHABOT,

Absents avec pouvoir : Joël Le BRUSQUET pouvoir à Gilles BENOIT
Anita GUINARD-AKRETCH pouvoir à Claudine CHEMIERE

Objet de la délibération : **Vote CFU 2025 et affectation des résultats**

Président de séance : Claudine CHEMIERE Vice-Présidente est élue

Monsieur le Président Gilles BENOIT se retire

Sous la présidence de Madame Claudine CHEMIERE, Vice-Présidente, le Conseil d'administration examine le compte financier unique (CFU) du budget CCAS 2025 qui s'établit ainsi

Section fonctionnement

Les dépenses réalisées sont de **7 831,85 €** et se décomposent ainsi :

- Repas des aînés : 2 734,46 €
- Colis aînés : 1 979,39 €
- S.I.E.L. Bleu et cours Pilates : 3 118,00 €

Les recettes réalisées sont de **12 072,88 €**

- Subvention commune : 6 600,00 €
- Participat° Siel bleu + inscript° Pilates : 4 060,00 €
- Libéralités reçues (dons) : 316,10 €
- Excédent 2024 reporté : 1 096,78 €

Résultat de clôture 2025 : 3 144,25 €

(7 831,85 - 12 072,88) = 4 241,03 € (compte 002) Excédent 2026

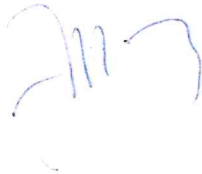
Section investissement

Aucun investissement en 2025 : excédent reporté 226,64 €

226,64 € (compte 001) Excédent 2026

Les membres du CCAS à l'unanimité votent le compte financier unique 2025 et l'affectation des résultats

Secrétaire de Séance
Anne-Marie BRISSET



Fait à Saint Eloy de Gy, le 06 mars 2026
La Vice-Présidente
Claudine CHEMIERE



Diffusion sur le site internet de la commune 06-03-2026
Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission en préfecture 06-03-2026
CCAS0203256_1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 02 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

19 février 2026

DATE D’AFFICHAGE

19 février 2026

L’an deux mil vingt-six, et le zéro-deux mars à dix-huit heures,
Le C.C.A.S., légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
ordinaire sous la présidence de :
Monsieur Gilles BENOIT, Maire et Président

Étaient présents : Mr Gilles BENOIT(Président), Claudine CHEMIERE,
Dominique PERRAGUIN, Chrystèl GOND, représentant la Commune.

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 10

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 9

Mme Anne-Marie BRISSET, Mrs Pascal DENIZOT, Gilles FERVEL
représentant les instances extérieures.

Absent : Sébastien CHABOT,

Absents avec pouvoir : Joël Le BRUSQUET pouvoir à Gilles BENOIT
Anita GUINARD-AKRETCH pouvoir à Claudine CHEMIERE

Objet de la délibération : Vote budget primitif 2026

Monsieur le Président Gilles BENOIT énonce les chiffres

Section fonctionnement

- Dépenses : 15 577,00 €
- Recettes : 15 577,00 €

Section investissement

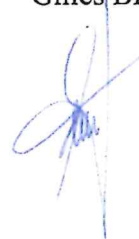
- Dépenses : 226,64 €
- Recettes : 226,64 €

Le budget primitif 2026 est voté à l’unanimité des membres présents

Secrétaire de Séance
Anne-Marie BRISSET

Fait à Saint Eloy de Gy, le 06 mars 2026

Le Président,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune 06-03-2026
Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission en préfecture 06-03-2026
CCAS0203256_2